

République Française

Département de la
MOSELLEArrondissement de
METZ-CAMPAGNE

COMMUNE DE GRAYLOTTE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2025

Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLOTING Michel

Nombre de Conseillers
élus : 15Conseillers en fonction :
15Conseillers présents : 15Procuration : 0Absents excusés : 0Absents : 0Date de la convocation
11/03/2025Membres présents :TORLOTING Michel – BRIOUX Dominique - SIMON Denis - SORNETTE CHMIELOWIEC
Cyrielle - DONVAL Denis –GAILLOT Emilie– POTIER Christophe- SCHURCH Christophe
-MULLER Hervé – LOUIS Aurélie - APPERT Ségolène - DAUBENFELD Nadine -PIERRE
Sébastien – CLEVER Nathalie – GRANDPIERRE Marie-FranceProcurations :Absents excusés :

DELIBERATION 3/2025

AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Réuni sous la présidence de Mr TORLOTING Michel, Maire,
Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2024,
Statuant sur l'Affectation de Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,
Décide d'affecter le résultat comme suit :Section de fonctionnement :

Dépenses :	411 630.33€
Recettes :	459 854.17€
Résultat reporté 2023 excédent de :	146 396.54€

Soit un résultat excédent de : 194.620.38€

Section d'investissement :

Dépenses :	298 064.49€
Recettes :	689 753.48€
Résultat reporté 2023 déficit :	-2 415.63€

Soit un résultat excédent de : 381 273.36€

Reste à réaliser :

Dépenses :	902 237.45 €
Recette :	1 115 000.00€

Soit un résultat excédent de : 212 762.55€

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 057-215702564-20250407-DELIB 032025-DE

Soit un excédent de financement de 381 273.36€

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Au compte 002, en recettes de fonctionnement, 194 620.38€

**Pour extrait conforme
GRAVELOTTE le 21 Mars 2025
Le Maire,
Michel TORLOTING**

